



RAPPORT ANNUEL 2003



En application de son règlement COB n° 98-01, l'Autorité des Marchés Financiers a enregistré le présent document de référence le 04/06/2004 sous le numéro R.04-105. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

1. GINGER en 2003	3
1.1. MESSAGE DU PRESIDENT	3
1.2. CHIFFRES CLES.....	3
1.3. ACTIVITE DU GROUPE GINGER.....	5
1.3.1. <i>Présentation générale du groupe</i>	5
1.3.2. <i>La logique de constitution du groupe</i>	6
1.4. BOURSE.....	7
1.4.1. <i>Classification de GINGER</i>	7
1.4.2. <i>Evolution du titre en bourse depuis l'introduction en bourse</i>	7
1.4.3. <i>Contrat de liquidité</i>	10
1.4.4. <i>Répartition du capital et des droits de vote au 31/3/2004</i>	10
1.4.5. <i>Politique d'information</i>	10
1.5. STRATEGIE	11
1.6. FAITS MARQUANTS 2003.....	11
1.7. DEVELOPPEMENT DURABLE.....	12
1.8. TRANSPARENCE ET GOUVERNANCE.....	12
1.9. POLE CONSTRUCTION	12
1.9.1. <i>Expertise de la construction</i>	12
1.9.2. <i>Ingénierie de la construction</i>	13
1.9.3. <i>Maintenance</i>	14
1.10. POLE ENVIRONNEMENT.....	14
1.10.1. <i>Expertise de l'environnement</i>	15
1.10.2. <i>Ingénierie de l'environnement</i>	16
1.11. POLE TELECOMS	16
1.11.1. <i>Expertise</i>	16
1.11.2. <i>Ingénierie de déploiement</i>	17
1.11.3. <i>Réalisation de sites de télécommunication « clés en main »</i>	17
1.11.4. <i>Maintenance des équipements et des réseaux</i>	18
1.11.5. <i>Des relais de croissance identifiés</i>	18

1. GINGER en 2003

1.1. MESSAGE DU PRESIDENT

L'année 2003 a été marquée par une récession brutale que nous n'avons pas connue depuis un certain nombre d'années.

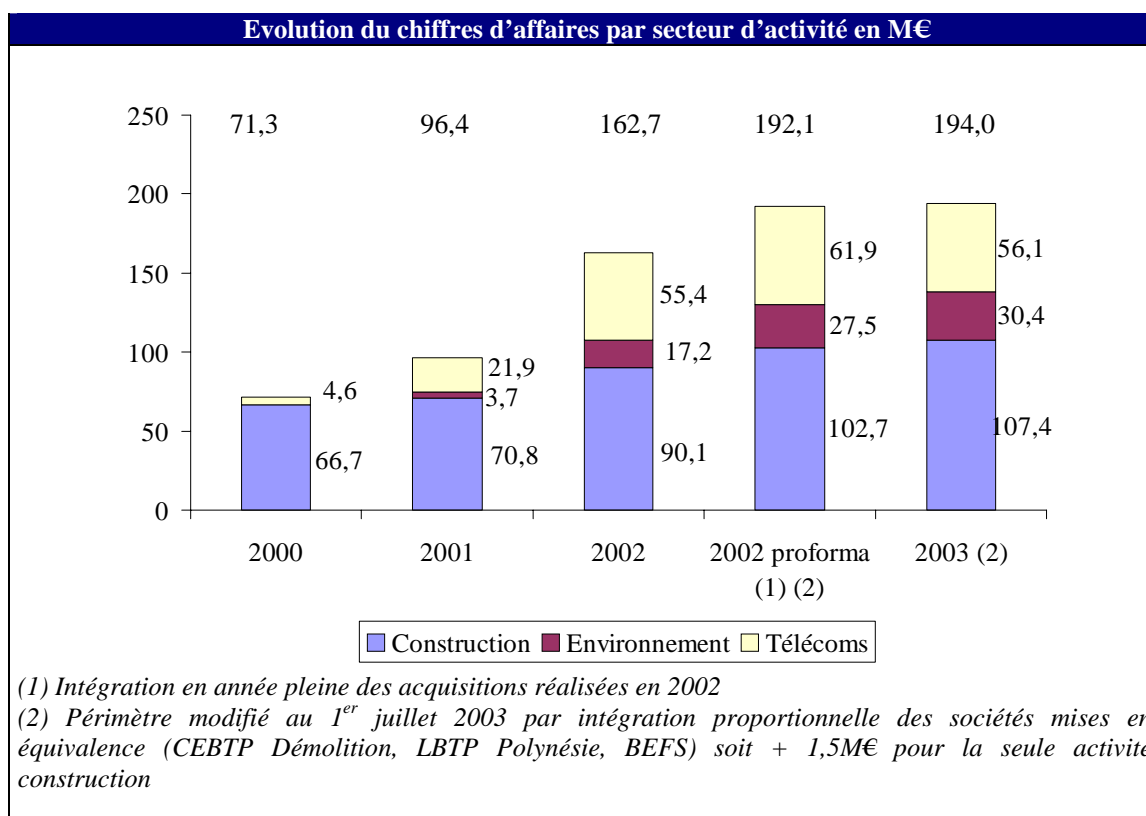
Dans ce contexte, GINGER, jeune groupe, a su réagir dès les premiers signes de cette récession qui a touché tout particulièrement les télécoms :

- En restructurant de façon drastique le pôle Télécoms,
- En développant de nouvelles offres commerciales dans le but d'augmenter la récurrence de nos marchés,
- En créant des plates-formes uniques GINGER où nous retrouvons l'ensemble de nos entités dans le but de créer une meilleure synergie,
- En renforçant nos contrôles internes,
- En simplifiant notre organigramme juridique.

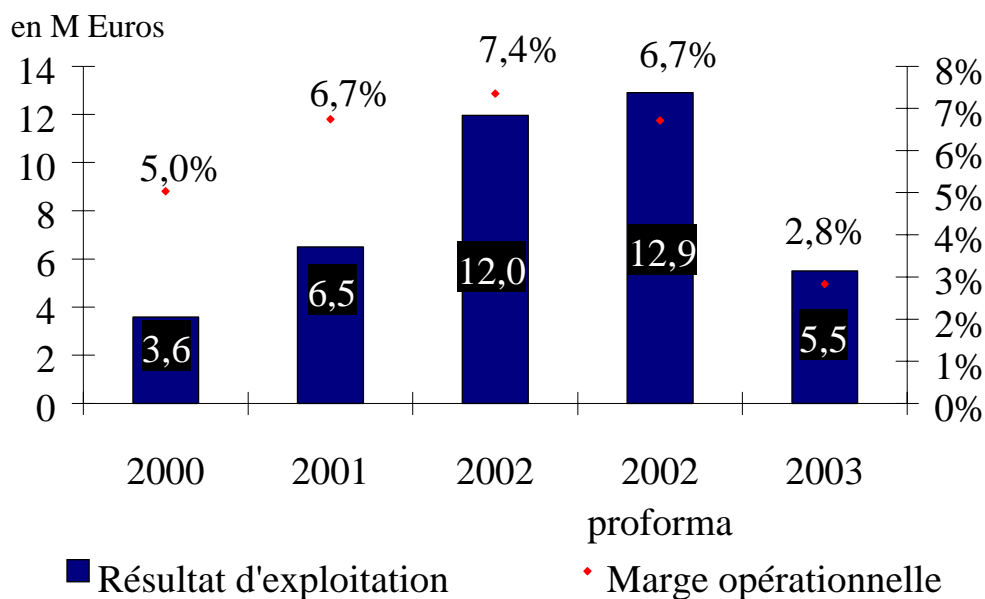
L'ensemble de ces mesures aura pesé de façon non récurrente sur les comptes de 2003.

Notre réactivité, notre mobilisation ainsi que notre ingéniosité qui font la culture du groupe, nous permettent de voir l'année 2004 sous de très bons auspices, en terme de création de valeurs pour l'ensemble de nos actionnaires qui nous sont restés fidèles.

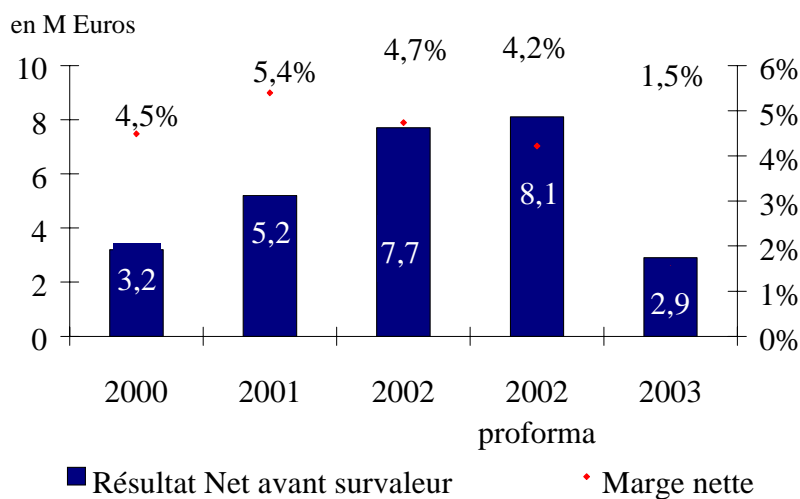
1.2. CHIFFRES CLES



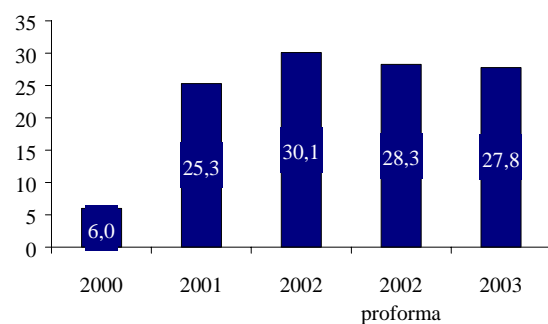
Evolution du résultat d'exploitation



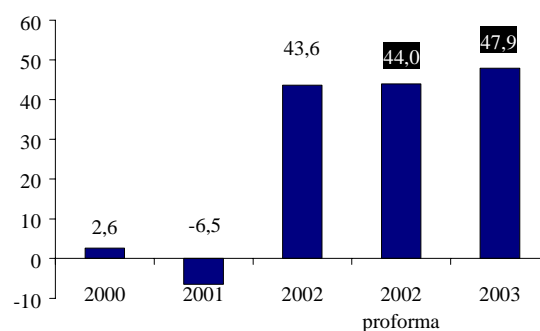
Evolution du résultat net avant survaleur

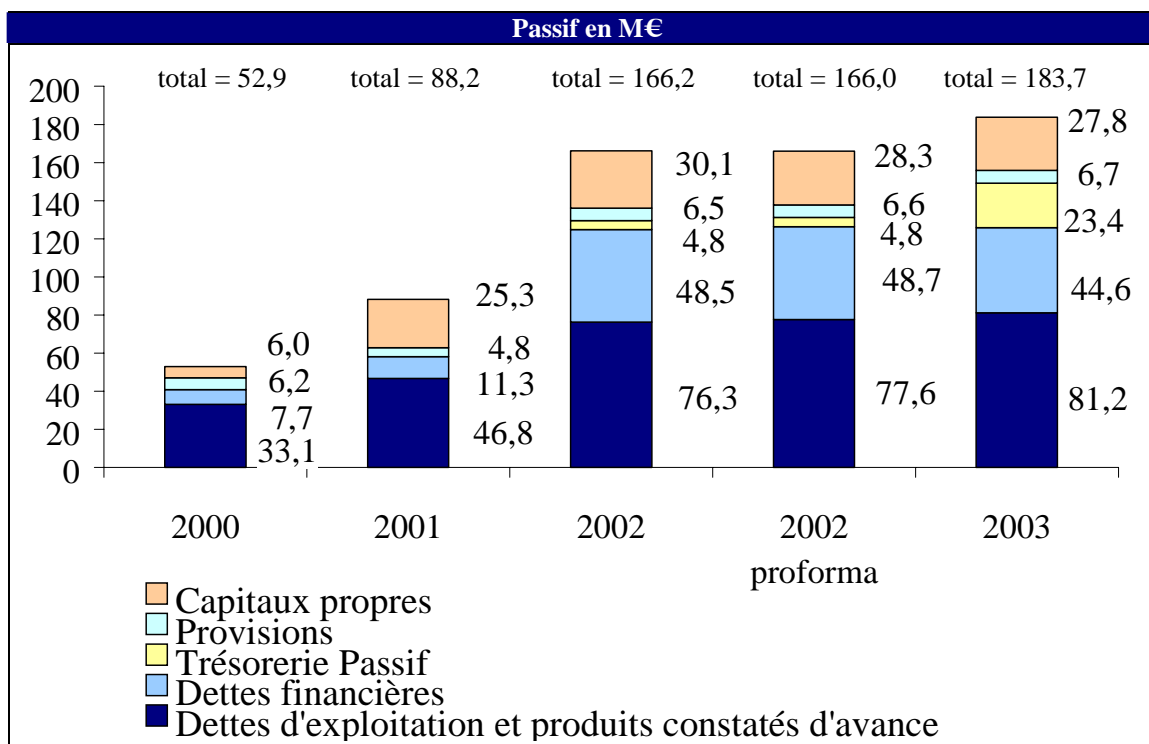
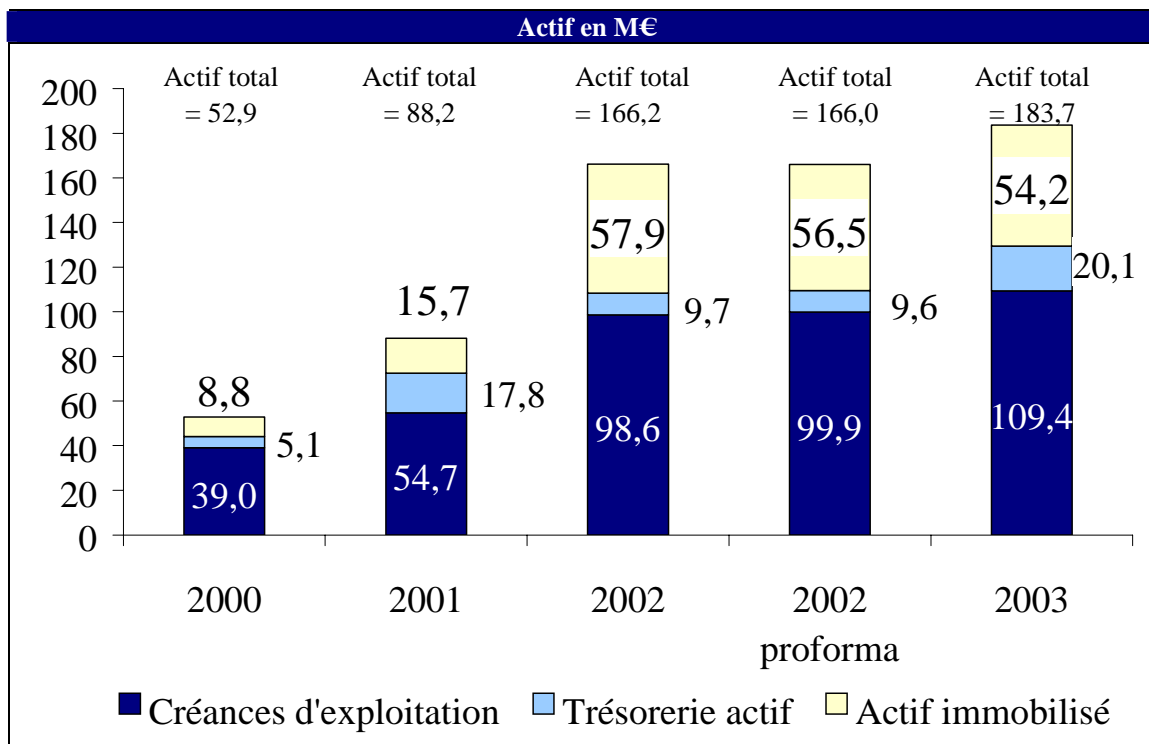


Evolution des capitaux propres, en M€



Evolution de l'endettement net, en M€





1.3. ACTIVITE DU GROUPE GINGER

1.3.1. Présentation générale du groupe

GINGER est un intervenant majeur en France de l'expertise, de l'ingénierie et de la maintenance sur le marché des infrastructures. Ces compétences, initialement exercées dans le secteur de la construction, dont les dirigeants

du groupe sont principalement issus, ont été mises en œuvre avec succès dans le secteur des télécoms et des réseaux, de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'environnement.

Ainsi, le Groupe intervient dans tous les domaines complexes de la construction (bâtiment, bâtiments industriels, sols, routes, ouvrages d'art, monuments historiques, etc.), de l'environnement (diagnostics de pollution des sols, réhabilitation des sites, valorisation des déchets, eau, captage, eaux de surface, eau potable, eaux pluvieuses, plans de prévention des risques, infrastructures, aménagement du territoire, études d'impact, etc.), des réseaux de télécommunication, en offrant à ses clients son expertise scientifique et technique et son savoir-faire fondés sur des années d'expérience.

GINGER s'est constitué autour d'un concept original : rassembler au sein du groupe un portefeuille sans équivalent de compétences techniques, scientifiques et en gestion de projets. Cette concentration permet une intégration verticale de l'ensemble des services aux infrastructures, depuis l'expertise et l'ingénierie jusqu'à la maintenance et le contrôle. Ainsi, avec près de 2000 personnes, dont 50% d'ingénieurs et techniciens, le groupe couvre l'ensemble des besoins de ses clients.

La réussite de GINGER dans l'ingénierie procède d'une démarche originale en France : une ingénierie forte, indépendante et diversifiée. GINGER est un des seuls en France à réunir ces caractéristiques et à disposer d'une taille suffisante pour attirer des équipes de haut niveau et pour proposer un service complet pour tout type de projet public ou privé.

1.3.2. La logique de constitution du groupe

1997 CEBTP (Centre d'Expertise du Bâtiment et des Travaux Publics) : le point de départ. En juin 1997, M. Jean-Luc Schnoebelen fondateur du groupe GINGER, rachète le CEBTP à la Fédération Française du Bâtiment.

1999 SBI (SECHAUD & BOSSUYT Ingénierie) : l'ingénierie de la construction. Pour compléter l'offre du CEBTP dans le domaine de l'ingénierie du BTP, GINGER achète en novembre 1999 la société SECHAUD & BOSSUYT et ses filiales.

Création de GINGER TELECOMS (initialement « Sechaud & Bossuyt Technologie ») : l'ingénierie des réseaux de télécommunications. La réflexion et l'analyse du marché conduites par les dirigeants de GINGER amènent en mars 2000 à la création de GINGER TELECOMS

2001 **Avril** : Acquisition de la société PARERA, numéro 2 de la cartographie en France. La connaissance des réseaux extérieurs renforce les compétences de GINGER TELECOMS et complète son offre de services aux opérateurs de réseaux et de téléphonie mobile.

Juin : Acquisition du groupe de sociétés SIEE (Société d'Ingénierie pour l'Eau et l'Environnement), spécialiste de l'hydrologie et l'expertise en environnement, afin de renforcer les compétences du CEBTP et de développer une activité d'ingénierie dans ce domaine.

Juillet: Acquisition de la société CEISAM (Centre d'Expertise et d'Ingénierie Système Accès Multimédia), société d'expertise et de conseil dans les systèmes d'accès à large bande, renforçant les compétences en expertise des réseaux de télécommunications.

Décembre: Acquisition du Laboratoire des Travaux Publics en Nouvelle Calédonie, (LBTP) . Leader en Nouvelle Calédonie, le LBTP intervient dans les principaux grands chantiers en matière de mécanique des sols et des roches ainsi que dans l'étude et le contrôle de l'ensemble des constructions.

2002 **Janvier**: Acquisition de 47 % du laboratoire des Travaux Publics de Polynésie (LTPP), renforçant ainsi son positionnement dans le pacifique.

Avril: Acquisition du groupe CAMUSAT regroupant 12 sociétés implantées en France et à l'étranger, ayant pour activité l'installation d'infrastructures de télécommunication.

Acquisition de la société CIDES, spécialisée dans la maintenance et l'exploitation de moyens de communication haut de gamme (interconnexion voix – données – images).

Juin: Acquisition de la société Soproner, spécialisée dans les études hydrologiques en Nouvelle Calédonie.

Juillet: Acquisition de la société SPI INFRA, société d'ingénierie spécialisée dans les infrastructures routières et ferroviaires, l'aménagement urbain, l'hydraulique urbaine et fluviale, l'environnement et le génie civil. Cette acquisition complète et consolide l'offre de services d'ingénierie du Groupe et s'inscrit plus particulièrement dans la logique de renforcement du pôle environnement.

Acquisition du groupe SOLEN, expert reconnu dans le domaine de l'ingénierie géotechnique, l'analyse et les essais des matériaux et des ouvrages, et des études environnementales. Ainsi GINGER devient leader incontournable dans ces secteurs d'activité stratégiques.

Septembre : Acquisition de la société ATM, société d'expertise, de conseils et d'essais appliqués à l'enveloppe du bâtiment (façades, vitrages, acoustique, thermique...)

Octobre: Acquisition du groupe LEM, spécialisé dans les domaines de l'eau, de l'air, des sols et des matériaux. Acteur majeur de l'expertise laboratoire, cette acquisition renforce la partie Expertise laboratoire et s'inscrit dans une perspective de synergie forte avec les sociétés des pôles Construction et Environnement.

2003 Les évènements 2003 sont relatés dans la partie faits marquants du rapport de gestion paragraphe 2.1.1

1.4. BOURSE

EN BREF :

Code ISIN : FR 45023

4 225 240 titres

+ 18,3% entre la date d'introduction en bourse et le 31 décembre 2003

47% de flottant

6 436 titres / jour

1.4.1. Classification de GINGER

Classification sectorielle FTSE	Classification sectorielle de la COB
Groupe Economique : 10 – Industries de Base Secteur : 13 – Bâtiment et Matériaux de Construction Sous-secteur : 137 – Constructions - Autres	Secteur : Services / Distribution / Haute Technologie Pôle : 4 – Services Professionnel / Haute Technologie

1.4.2. Evolution du titre en bourse depuis l'introduction en bourse

1.4.2.1. Principales données boursières au 31 décembre 2001, 2002 et 2003, en €

	2001	2002	2003
Nombre d'actions au 31 décembre	4 225 240	4 225 240	4 225 240
Capitalisation boursière au 31 décembre en ME	69	95	75
Cours plus haut	17,00	22,49	23,05
Cours plus bas	15,00	21,06	12,62
Cours moyen annuel	16,20	21,79	18,71
Dernier cours	16,35	22,45	17,75
Volume moyen quotidien (*)	12 680	7 958	6 436
BPA avant survaleur	1,24	1,78	0,49
BPA après survaleur	1,08	1,13	-0,24

(*) Hors augmentation de capital

1.4.2.2. Tableau de synthèse

ANNEE	MOIS	COURS COTES (En euros)			VOLUME DES TRANSACTIONS	
		moyen	plus haut	plus bas	total (*)	moyen quotidien (**)
2001	Novembre	15,55	15,95	15,00	1 270 879	33 860
	Décembre	16,52	17,00	16,00	58 806	3 267
2002	Janvier	16,58	17,00	16,01	176 031	8 001
	Février	19,40	20,69	17,40	487 764	24 388
	Mars	20,60	22,00	20,00	192 437	9 622
	Avril	25,62	29,40	23,00	282 403	13 448
	Mai	32,41	36,20	29,00	312 121	14 187
	Juin	31,58	35,70	27,86	101 646	5 082
	Juillet	27,44	30,50	23,90	153 683	6 682
	Août	27,42	30,00	24,80	53 157	2 416
	Septembre	27,01	29,40	23,50	31 622	1 506
	Octobre	23,03	25,45	20,60	156 095	6 787
	Novembre	23,90	25,50	22,00	50 661	2 412
	Décembre	23,13	25,30	22,00	31 748	1 587
2003	Janvier	22,49	23,05	22,24	48 317	2 196
	Février	16,96	21,90	13,75	110 486	5 524
	Mars	15,46	17,00	14,20	37 864	1 803
	Avril	17,13	20,00	15,90	55 334	2 767
	Mai	20,94	22,40	20,00	72 603	3 529
	Juin	20,62	22,00	19,26	218 155	10 869
	Juillet	20,95	21,96	20,26	50 352	2 352
	Août	21,26	22,59	20,40	129 562	6 170
	Septembre	21,39	22,45	20,80	94 589	4 300
	Octobre	14,23	16,93	12,62	563 616	24 505
	Novembre	15,52	16,61	14,00	125 230	6 262
	Décembre	17,19	17,75	16,70	135 144	6 435
2004	janvier	18,13	18,73	17,00	263 562	12 551
	février	15,95	18,36	13,50	200 601	10 030
	mars	12,84	13,99	12,00	209 598	9 113

(*) Avec augmentation de capital du 20/11/2001

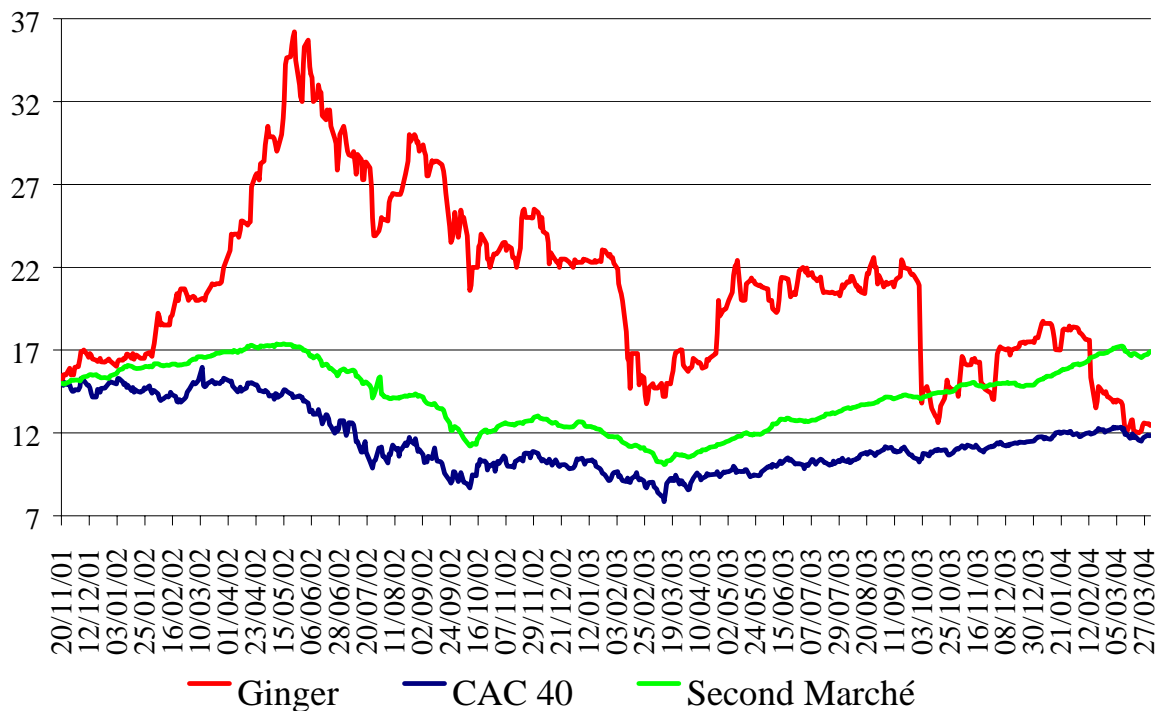
(**) Hors augmentation de capital

Source : GINGER sur la base de données Euronext Paris

1.4.2.3. Evolution comparée du cours de bourse GINGER et du CAC 40, en €

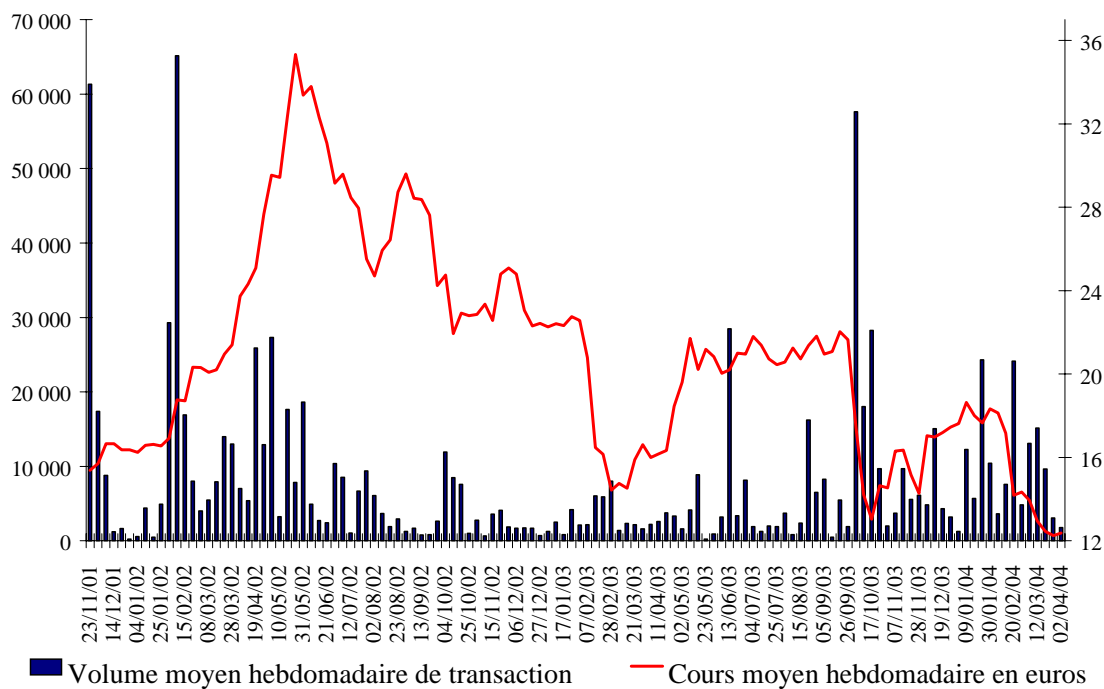
Cours d'introduction le 20 novembre 2001 : 15 €

Cours au 31 mars 2004 : 12,44 €



Source : GINGER sur la base de données Euronext Paris

1.4.2.4. Evolution du cours de bourse et volumes de transaction depuis le 21 novembre 2001



Source : GINGER sur la base de données Euronext Paris, hors augmentation de capital du 20/11/2001

L'action GINGER (code ISIN FR 45023) est cotée en Continu B sur le Second Marché d'Euronext Paris SA depuis le 20 novembre 2001 et entre dans la composition des indices Second Marché et Midcaps depuis août 2002.

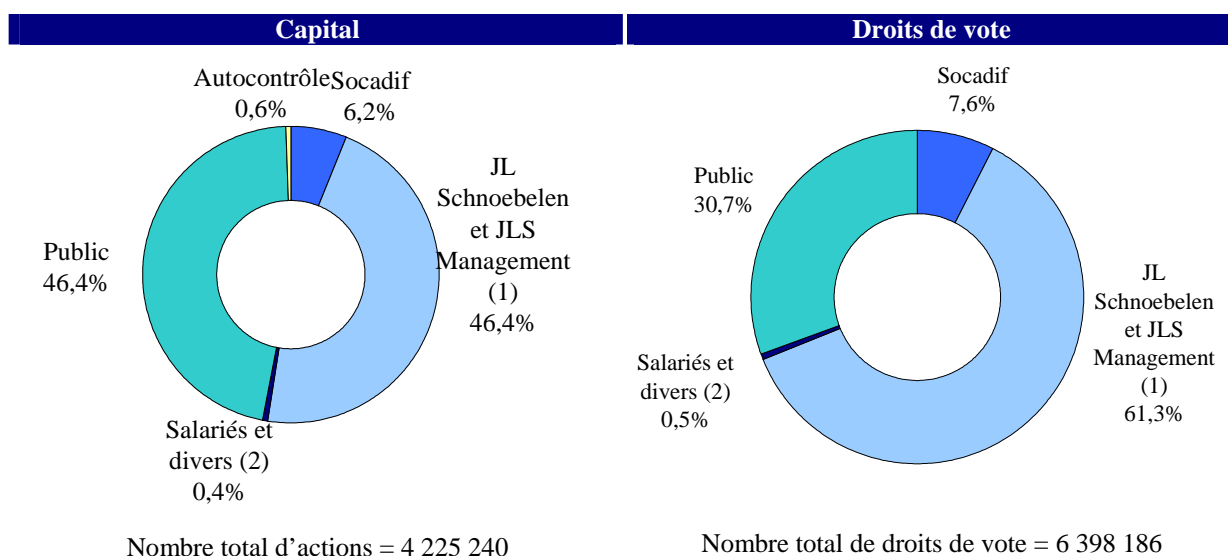
En 2003, après avoir longtemps oscillé dans une fourchette comprise entre 20 et 23€, le cours de bourse GINGER a subi en octobre une diminution importante suite à la publication des résultats semestriels du groupe. Le groupe clôture au 31/12/2003 à 17,75€. A cette date, la capitalisation boursière s'élevait à près de 75 M€. Les échanges ont porté en 2003 sur une moyenne de 6 436 titres par jour soit un montant de transactions d'environ 120K€ par jour sur la base du cours moyen de l'année. Les capitaux échangés se sont élevés à un total de 28 M€ sur l'année.

1.4.3. Contrat de liquidité

Depuis son introduction en bourse le 20 novembre 2001, le groupe GINGER a mis en place avec le Crédit Lyonnais un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI par lequel il donne mandat au Crédit Lyonnais pour intervenir pour son compte sur le Marché en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des actions GINGER. Ce contrat a été renouvelé par tacite reconduction pour une durée annuelle.

NB : Bilan du programme de rachat d'actions dans le rapport de gestion

1.4.4. Répartition du capital et des droits de vote au 31/3/2004



1. JLS Management est la société holding de Jean-Luc Schnoebelen, qui a pour activité la gestion de participations et le conseil en management de crise. JLS Management détient 8,0% du capital et 10,5% des droits de vote au 31/3/2004.
2. Les « divers » font référence aux administrateurs de la société. Les salariés détiennent 0,4% du capital et 0,5% des droits de vote au 31/3/2004.

A la suite d'acquisition d'actions Ginger, la société Financière de l'Echiquier – EBPF – (17, avenue Georges V – 75008 Paris) a déclaré pour le compte des OPCVM gérés par elle avoir franchi à la hausse le seuil de 5% de capital de la société Ginger le 6 mars 2003.

A la connaissance de la société il n'existe pas d'autres actionnaires représentant plus de 5% du capital et des droits de vote. Les actionnaires ne sont liés par aucun pacte ou action de concert. Aucun récent franchissement de seuil n'a été déclaré à la société.

1.4.5. Politique d'information

GINGER applique avec le marché financier les principes de sa politique générale de transparence et de gouvernance d'entreprise.

1.4.5.1. Communication financière

Depuis son introduction en bourse en novembre 2001, GINGER a engagé un programme régulier de communication dans un souci d'information et de transparence vis-à-vis de ses actionnaires et de la communauté financière, à travers :

- Un rapport annuel complet en français, enregistré comme document de référence auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et traduit en anglais
- Des communiqués de presse et des avis financiers
- Des réunions d'informations régulières avec les investisseurs, les analystes et les journalistes
- Une assemblée générale annuelle
- Des participations à des salons et des forums destinés aux actionnaires individuels (Midnext, Investir, Actionaria).
- Un site internet (www.gingergroupe.com) en français et en anglais régulièrement mis à jour permettant d'accéder à une présentation générale du groupe et à l'essentiel de l'information financière

1.4.5.2. Calendrier 2004 de communication financière

17 mars	Réunion SFAF de présentation des résultats annuels 2003
27 avril	Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2004
2 juin	Assemblée Générale Mixte des Actionnaires
13 août	Publication du chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2004
22 septembre	Réunion SFAF de présentation des résultats semestriels 2004
15 novembre	Publication du chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2004

1.4.5.3. Demandes d'informations

Toute demande d'informations ou d'inscription sur la liste de diffusion de l'ensemble des communiqués et documents émanant de la société peut être transmise aux coordonnées suivantes :

GINGER

11, rue Paul Baudry - 75008 PARIS

Tel : 01 56 69 19 40

Fax : 01 56 69 19 71

Email : contact@gingergroupe.com

1.5. STRATEGIE

Après une année 2003 qualifiée de difficile, notre stratégie se décompose en 5 points :

- Suite et fin des simplifications juridiques,
- Cession de 40 Millions d'actifs non stratégiques dans les Télécoms,
- Recherche d'une croissance dynamique, à périmètre constant, à travers de nouvelles offres (PPP – Participation Privé / Public – Facility Management, Gestion de Patrimoine),
- Augmentation de notre savoir faire dans les domaines dits d'expertise,
- Mise en œuvre de tout moyen pour atteindre notre objectif de 9 % de REX sur l'année 2004 et une diminution très sensible de notre BFR.

En conclusion, l'année 2003, forte de ses difficultés, nous aura renforcés dans nos convictions et la création d'un groupe, à forte valeur ajoutée, qui nous permet d'appréhender l'avenir en toute sérénité.

1.6. FAITS MARQUANTS 2003

Les faits marquants sont décrits au paragraphe [2.1.1] du rapport juridique et financier.

1.7. DEVELOPPEMENT DURABLE

Les éléments relatifs au développement durable sont fournis au paragraphe [2.1.8.6] « Risques industriels et environnementaux » du présent rapport juridique et financier.

1.8. TRANSPARENCE ET GOUVERNANCE

Les éléments relatifs à la structure de gestion et à la gouvernance d'entreprise sont fournis au paragraphe [2 .6] du présent rapport juridique et financier.

1.9. POLE CONSTRUCTION

La construction est historiquement le point d'ancrage de GINGER. Le Groupe possède des compétences uniques tant en matière d'expertise que d'ingénierie du bâtiment.

GINGER intervient dans toutes les étapes de la vie d'un projet (avant, pendant et après) par la multiplicité de ses compétences, sur le plan de l'expertise (audit, analyse, diagnostic, conseils, recommandations et expérimentation), et de l'ingénierie (ingénierie de conception et d'exécution tous corps d'état et corps d'état spécialisés, ingénierie de la maintenance). Il constitue un pôle de compétences exceptionnelles au service de l'ensemble des maîtres d'ouvrage publics et privés et des maîtres d'œuvre (architectes, ingénieurs, bureaux d'études, entreprises, bureaux de contrôle, experts..).

1.9.1. Expertise de la construction

Par l'étendue de ces compétences uniques en France, GINGER couvre l'ensemble des domaines d'intervention de l'expertise de la construction : études géotechniques, matériaux et certification, contrôle et sécurité, pathologie, expérimentation, formation et assistance technique.

1.9.1.1. Études géotechniques, routes, grands chantiers

GINGER procède à des études géotechniques pour tous les types de bâtiments, les ouvrages complexes, les fondations spéciales, les ouvrages de soutènement, les routes, autoroutes et les chaussées. Il effectue sur site des sondages, des essais et des prélèvements qui font ensuite l'objet d'essais approfondis en laboratoire. Il peut assurer ensuite le contrôle de la mise en œuvre des matériaux.

1.9.1.2. Matériaux et certification

GINGER effectue depuis plus de 60 ans des études et recherches sur les bétons et possède une expérience de 30 ans en matière de contrôle des fondations.

Sa compétence en matière de contrôle des bétons lui permet de préconiser des solutions rapides à des désordres rendus nombreux du fait de la réduction des délais d'exécution, de la sous-estimation des conditions de l'environnement, qui peuvent entraîner une recrudescence des désordres sur les chantiers et un vieillissement prématuré.

1.9.1.3. Contrôle et Sécurité

L'activité de contrôle et de sécurité de GINGER est particulièrement développée en matière de contrôles réglementaires pour les engins de levage ainsi que pour des installations électriques de chantiers. Cette activité couvre tout le territoire national. En outre, des contrôles sont effectués à l'étranger sur des machines destinées à l'importation en France. L'accréditation COFRAC permet à GINGER de développer son activité dans le contrôle d'installations d'éclairage public, de stations d'épuration et d'engins de terrassement, ainsi que dans les diagnostics (mesures radioélectriques d'installations de télécommunications et mesures des champs électromagnétiques générés par les transformateurs électriques d'immeubles).

1.9.1.4. Pathologie des structures et des matériaux

Dans le prolongement logique de son activité d'analyse et de contrôle des matériaux et de produits du bâtiment, GINGER développe une activité de diagnostic et de traitement des désordres ("pathologies") affectant l'ensemble des matériaux de base et les produits industriels du secteur de la construction. Cette activité consiste, à la demande de propriétaires, gestionnaires, acquéreurs ou vendeurs d'immeubles, à faire un diagnostic sur les

défauts, affections, dégradations, maladies et désordres divers, affectant les matériaux. L'ensemble de ces désordres est désigné sous le terme médical de "pathologies des matériaux".

Au-delà des missions ponctuelles pour des particuliers, dans un contexte judiciaire ou amiable, cette activité doit pouvoir répondre à la demande des grands gestionnaires de patrimoine dans le long terme.

1.9.1.5. Expérimentation

Les études à caractère de recherche ont pour objectifs de concevoir ou de mettre au point et de vendre des innovations techniques ou technologiques et d'apporter une contribution continue aux progrès de la construction. GINGER établit des liens avec des partenaires très variés. Présent au niveau de la réglementation et de la normalisation, il peut orienter ses recherches sur les enjeux technico-économiques de l'évolution des textes réglementaires. Au niveau de la certification, il conduit des actions de recherches en relation étroite avec des partenaires industriels. Présent dans les projets nationaux et européens, son action a permis de faire entrer dans la pratique courante des développements issus du milieu universitaire.

A titre d'exemple, on peut citer l'étude de la réutilisation des ciments issus des bétons de démantèlement des centrales nucléaires.

1.9.1.6. Formation

GINGER possède un organisme de formation réputé pour les techniques de la construction et agréé par les pouvoirs publics depuis 28 ans.

Deux types de formation sont proposés :

- des cycles de formation classiques, établis sur des programmes préétablis,
- des formations sur mesure, à destination des entreprises clientes.

Ces formations s'adressent aux maîtres d'œuvre, architectes, maîtres d'ouvrage (gestion de patrimoine), aux entreprises spécialisées et générales, aux experts et ingénieurs-conseils, au travers de 80 sessions de formation dispensées à 750 stagiaires.

1.9.1.7. Assistance technique et documentation

Dans le prolongement de ses compétences fondamentales, GINGER assure auprès des professionnels une assistance technique sur site ou à distance (téléphone, télécopie, internet).

Il assure en outre une veille documentaire et la publication d'une centaine de titres traitant des techniques, de la réglementation et des fournisseurs de produits, dans tous les domaines de la construction.

1.9.2. Ingénierie de la construction

GINGER exerce une activité de maître d'œuvre "tous corps d'état" pour la construction de bâtiments à titre principal et à un moindre degré de routes et ouvrages d'art. GINGER fournit également à des clients maîtres d'ouvrage des prestations de maîtrise d'œuvre spécialisée (mise en sécurité, audit et diagnostic sur les ouvrages bâtis) ainsi que des prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. GINGER exerce également une activité d'ingénierie complémentaire, proche des précédentes, dans les domaines de la démolition et de la construction.

1.9.2.1. La maîtrise d'œuvre

C'est la mission que le maître de l'ouvrage confie au maître d'œuvre pour la conception et la construction d'un bâtiment ou la conception et la réalisation de travaux d'infrastructure. Elle comprend d'abord une phase d'étude, qui consiste en une définition de plus en plus précise du projet (avant-projet sommaire puis définitif), en la rédaction du document de consultation des entreprises (DCE) afin de sélectionner les entreprises de construction, soit en entreprise générale, soit par corps d'état séparés. Le maître d'œuvre assure ensuite la direction des travaux, avec un degré d'implication variant selon les instructions du maître d'ouvrage : coordination, synthèse, etc. Le maître d'œuvre propose au maître d'ouvrage des solutions techniques qui permettront de satisfaire à ses besoins, préalablement décrits dans un programme.

1.9.2.2. L'assistance à la maîtrise d'ouvrage

Elle est définie comme la mission d'interface et de supervision du maître d'œuvre, des entreprises ainsi que de tous les intervenants dans le marché. Dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, GINGER n'est pas responsable de la construction du bâtiment, mais seulement, à la demande du maître de l'ouvrage, de la supervision des entreprises qui exécutent le marché, et le cas échéant de la fourniture de services dont le maître de l'ouvrage ne dispose pas en propre.

GINGER réalise aussi pour des clients du secteur tant privé que public des prestations de *maîtrise d'œuvre spécialisée* qui ne font intervenir que certains corps d'état.

Le mode d'adjudication publique est simplifié par rapport aux marchés de maîtrise d'œuvre, par consultations sur références plutôt que par appels d'offres. Les contrats, de montants plus réduits que les grandes maîtrises d'œuvre, sont négociés, conclus et exécutés plus rapidement.

Ces contrats permettent de "lisser" le plan de charge de GINGER entre les gros contrats "tous corps d'état". Ces contrats portent par exemple sur la mise en sécurité d'ouvrages et leur remise aux normes nouvelles et sur des missions d'audit d'état des lieux, de stabilité des bâtiments et de diagnostic. Ces missions recouvrent, outre l'état des lieux, l'étude des causes des désordres sur les bâtiments et la préconisation des mesures correctives.

GINGER livre **clés en mains** les bâtiments à ses clients, essentiellement dans le domaine de la réhabilitation et de l'**aménagement** intérieur. GINGER réalise de l'ingénierie et de la conduite de travaux en sous-traitance.

1.9.2.3. Démolition et déconstruction des bâtiments

GINGER une compétence technique unique dans le domaine de l'ingénierie de la démolition et de la déconstruction des immeubles bâtis, permettant de garantir des conditions de sécurité et de fiabilité maximales, tout en respectant les exigences de coût et de délai. Techniquement, la démolition peut être réalisée par effondrement, avec ou sans explosifs (véris sur poteaux sciés) ou par méthode classique (grignotage). Cette activité comprend l'étude de la structure porteuse du bâtiment à démolir, l'analyse de son environnement (autres constructions, immeubles d'habitation, contraintes spécifiques de voisinage), la définition du processus de démolition et, dans le cas de démolitions par effondrement, la sélection des outils explosifs appropriés, le calcul et le placement des charges explosives, la mise en sécurité des habitants du voisinage et des intervenants. Elle fait appel à des techniques extrêmement pointues de calcul et de placement des charges et nécessite l'intervention d'équipes de spécialistes.

Cette activité est de plus en plus associée à des aspects environnementaux : tri des matériaux, dépollution préalable (amiante, métaux, etc.).

1.9.3. Maintenance

GINGER prolonge ses activités d'expertise et d'ingénierie en fournissant à ses clients un service de maintenance, dans lequel il recherche la récurrence de la prestation et de la relation contractuelle.

Il offre aux gestionnaires de patrimoines immobiliers, aux collectivités publiques, aux industriels et constructeurs et aux établissements hospitaliers une prestation d'ingénierie du "**facility management**" :

- maintenance du génie climatique, de l'électricité, des groupes électrogènes, des contrôles d'accès, des ascenseurs, des réseaux informatiques,
- gestion des énergies,
- services de restauration, de nettoyage, de gardiennage, accueil, courrier, standard, reprographie, traitement des déchets médicaux,
- gestion immobilière (entretien des bâtiments, sécurité incendie, assistance à la maîtrise d'ouvrage sur les travaux neufs ou de réhabilitation,
- assistance à la maîtrise d'ouvrage sur la gestion de contrats d'externalisation et de sous-traitance.

1.10. POLE ENVIRONNEMENT

Dans le prolongement de l'expertise dans la construction, GINGER recherche et propose des solutions intégrant toutes les données liées à l'environnement, s'agissant tant du traitement des nuisances des ouvrages existants que de la préservation de l'environnement pour les ouvrages à construire. Les missions prises en charge concernent :

- Les dossiers réglementaires et l'environnement,
- Les eaux pluviales et la gestion du risque inondation,
- L'assainissement et l'eau potable,
- Les eaux souterraines et l'hydrogéologie,
- La gestion des eaux et des milieux naturels,
- Les sites et les sols pollués,
- L'aménagement du territoire,
- L'environnement et les infrastructures routières,
- Le management environnemental des entreprises industrielles.

1.10.1. Expertise de l'environnement

1.10.1.1. Diagnostics de pollution des sites

La loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux oblige l'exploitant d'un site pollué à effectuer sa remise en état. Le diagnostic de pollution consiste à évaluer la nature, l'étendue et l'impact de cette pollution. Il permet d'engager les actions nécessaires à la réhabilitation du site afin de lever la mise en cause de l'exploitant ou du propriétaire du terrain.

Ses équipes, réparties sur l'ensemble de la France, assurent la continuité de la chaîne analytique du diagnostic (pré-diagnostic, prélèvement et analyse, diagnostic, assistance à la maîtrise d'ouvrage).

(Un exemple de dépollution d'un site industriel : l'usine de la SEPS à Salsigne -Aude)

1.10.1.2. Hydrologie et environnement

GINGER développe ses compétences en ingénierie dans les domaines de l'assainissement et de l'eau potable, de l'environnement et des milieux aquatiques, de l'hydrologie et de l'hydraulique. La clientèle visée est essentiellement celle des collectivités locales auxquelles GINGER fournit des études préalables à caractère scientifique, technique ou réglementaire.

1.10.1.3. Eaux usées – Eaux potables

GINGER réalise des études, des diagnostics, des schémas directeurs et de la programmation de travaux au niveau des réseaux et des unités de traitement, ce tant en matière de réseaux d'eaux usées domestiques, industrielles ou de ruissellement routier, que d'eaux potables.

Ce type d'intervention suppose une expertise approfondie dans les domaines de la métrologie et des diverses investigations sur le terrain, et de l'élaboration de schémas et diagnostics assistés par Système d'Information Géographique (SIG).

1.10.1.4. Hydrologie – Hydraulique

GINGER exerce cette même compétence dans l'établissement d'un bilan et la préconisation des solutions d'aménagements et d'optimisations adaptés, dans l'hydrologie et l'hydraulique : drainage des eaux pluviales en milieu urbain, études des ressources en eau (approche globale intégrée au niveau des bassins versants), calculs et cartographie de zones inondables, lutte contre l'érosion. Ce domaine de spécialisation fait appel à la modélisation mathématique, à l'aide d'une gamme de logiciels couvrant la plupart des cas de figure, mais aussi à une approche naturaliste hydrogéomorphologique validant in situ les résultats des modèles numériques.

1.10.1.5. Aménagement du territoire

Les études et bilans socio-économiques, urbanistiques, les études des flux et des déplacements conduites par nos équipes permettent de proposer des aménagements les plus adaptés facilitant une gestion harmonieuse des territoires tout en étant respectueux des patrimoines environnementaux locaux.

Le groupe effectue ce type d'études dans le domaine du transport, de l'urbanisme et des espaces protégés. Ce type d'intervention requiert une expertise dans le domaine réglementaire français et européen, dans l'organisation et la gestion des reconnaissances de terrain et des campagnes de mesure, dans l'analyse des résultats et la formulation de bilans - diagnostics, mais aussi dans l'ingénierie des ouvrages structurants : réseaux divers et génie civil.

1.10.1.6. Systèmes d'information géographique dédiés à l'environnement (SIG)

GINGER apporte aux aménageurs et aux gestionnaires d'espaces sa compétence en matière de SIG et la puissance de ses matériels pour traiter des masses importantes d'information à caractère géographique.

Il intervient aux différents niveaux de l'information géographique (élaboration, mise en œuvre et gestion) aux échelles d'espaces permises aussi bien par l'imagerie satellitaire que les photographies aériennes et les documents cartographiques numériques.

Son expérience l'a conduit à développer des compétences particulières dans les domaines de l'eau (élaboration de bases de données géographiques pour le calcul de flux polluants, la cartographie de zones inondables, etc.) et de l'environnement en collaboration avec l'Atelier des Espaces Naturels (antenne du Ministère de l'Environnement) pour la mise en place des SIG dans les 7 parcs régionaux français. La gestion des bassins versants est un exemple d'adaptation à une demande particulière du client.

1.10.2. Ingénierie de l'environnement

1.10.2.1. Ingénierie de l'environnement et infrastructures routières

Le désengagement des services de l'Etat de la maîtrise d'œuvre a conduit GINGER à se lancer dans l'ingénierie de l'aménagement, des infrastructures et de l'environnement, en profitant de son expérience et de ses relations avec les collectivités territoriales. GINGER possède une filiale spécialisée dans l'aménagement et les infrastructures, principalement routières (études de faisabilité, études techniques de l'avant-projet jusqu'au dossier de consultation des entreprises, projets de valorisation ou de développement études d'impact).

1.11. POLE TELECOMS

Spécialiste des réseaux de télécommunications, le pôle télécoms de GINGER, par sa maîtrise de l'ingénierie, de la construction et de l'exploitation de réseaux contribue au développement de l'internet, de la téléphonie mobile et de l'audiovisuel en assurant la maîtrise d'ouvrage déléguée ou la maîtrise d'œuvre des projets portés par les collectivités locales, les opérateurs télécoms ou les industriels.

Le pôle Télécoms de GINGER par cette taille critique peut répondre à des appels d'offres importants et offrir une gamme de services très étoffés, de la conception au déploiement de réseaux :

- recherche, identification et négociation des contrats nécessaires pour disposer des sites,
- conception technique des sites,
- coordination des travaux,
- logistique des approvisionnements,
- recette des sites,
- audit technique des sites
- déploiement de réseaux « clef en mains »

Grâce à leur parfaite complémentarité et aux synergies déployées, les entités de la branche télécoms de GINGER couvrent l'intégralité de la chaîne de valeurs des télécoms :

- Expertise, conseil et déploiement de réseaux en France et à l'étranger,
- Ingénierie des réseaux câblés et hertziens, mais également des boucles métropolitaines,
- Ingénierie de maintenance et gestion déléguée d'exploitation de réseaux..

1.11.1. Expertise

1.11.1.1. Expertise des réseaux

GINGER intervient auprès des opérateurs et des collectivités locales pour réaliser des audits, études d'architecture, mises à niveau, optimisation, mesures et contrôles de réseaux.

1.11.1.2. Expertise et conseil dans le domaine des systèmes d'accès à large bande pour les applications multimédia.

La maîtrise de ces systèmes, dans ses aspects technologiques, stratégiques, techniques et économiques, constitue un des enjeux principaux de la convergence des services de l'image, de la voie et des données, ainsi que celle des télécommunications et de la télédistribution.

1.11.1.3. Cartographie

GINGER possède également une filiale spécialisée dans la collecte, le traitement et la gestion d'informations territoriales à usage technique, notamment dans le cadre de la conception, l'exploitation et l'extension de réseaux aériens ou en sous-sol (eau, gaz, électricité, téléphone). Il intervient auprès de la plupart des grands opérateurs de réseaux ainsi qu'auprès de nombreux industriels et collectivités territoriales. GINGER assure pour ses clients la

numérisation de leurs réseaux (relevé, saisie, tracé) et développe des systèmes d'information géographique (SIG).

1.11.2. Ingénierie de déploiement

Nos équipes pluridisciplinaires (ingénieurs, radio, négociateurs, chefs de projets, en qualité de maître d'ouvrage délégué et de maître d'œuvre effectuent la conception et la construction de réseaux câblés, optiques et hertziens. Cette offre est renforcée par un savoir faire historique dans la construction de sites radio électriques et concerne tous types de réseaux :

1.11.2.1. Réseaux hertziens

Porté par une volonté gouvernementale de couvrir au mieux le territoire, GINGER intervient sur tous les réseaux hertziens déployés pour la téléphonie mobile (GSM 900, GSM 1800 et GPRS), la boucle locale radio et la future norme UMTS.

1.11.2.2. Les réseaux câblés dits HFC (hybride fibre/coaxial)

Ils permettent la fourniture de services à plus grand débit et à forte interactivité, tels que voix sur IP, les services vidéos, l'accès internet à haut débit ou la vidéo diffusée sous la norme MPEG. Les réseaux existants issus généralement du « plan câble » (1982) destinés à la seule télévision doivent être rénovés, et leur couverture géographique élargie.

1.11.2.3. Les réseaux de fibre optique

Ces réseaux à très longue distance relient les grandes agglomérations, ils permettent le transport de quantités considérables de données à très haut débit. Ils sont en cours d'installation par des opérateurs pour compte propre ou pour compte de tiers.

1.11.2.4. Les boucles métropolitaines

Elles sont installées sur l'initiative des collectivités locales pour assurer à toute la population du territoire l'accès le plus large possible aux services de télécommunications et annexes. Elles sont incomplètes, et représentent aujourd'hui un marché important.

1.11.3. Réalisation de sites de télécommunication « clés en main »

Le groupe GINGER réalise pour le compte des opérateurs civils et militaires, des constructeurs, des groupes pétroliers, de l'armées et des administrations, des sites de télécommunications « clés en main » dans le monde entier : téléphonie mobile, faisceaux hertziens, radiodiffusion, télévision, réseaux satellitaires, stations terriennes.

Pour un installateur d'infrastructures télécoms, la qualité est un élément primordial. Ainsi, depuis mai 2003, la société Camusat, filiale de GINGER spécialisée dans cette activité est certifiée selon la nouvelle norme ISO 9001-2000 (voir www.camusat.com/dqa). Les autres sociétés françaises devraient être certifiées courant 2004, puis ce sera au tour des filiales étrangères. L'objectif est de garantir à nos clients une qualité de prestation identique sur tous les sites.

Dans un contexte concurrentiel fort, GINGER investit de manière significative sur la partie recherche et développement afin d'améliorer son offre et ses prestations. Le bureau d'études vient, par exemple, de développer un prototype de station télécoms autonome au niveau énergétique qui va être testé dans la région de Toulouse. Cette station alimentée à la fois par l'éolien, le solaire et un groupe électrogène est destinée aux sites isolés et à l'export.

L'implantation d'antennes en ville étant de plus en plus difficile, GINGER a aussi breveté des systèmes d'intégration paysagère pour améliorer l'aspect visuel des antennes télécoms installés sur les toits et terrasses d'immeubles.

1.11.4. Maintenance des équipements et des réseaux

Les équipes du pôle Télécoms assurent également l'exploitation et la maintenance des réseaux de télécommunications métropolitains et locaux (MAN – LAN), et intègrent des solutions multimédias dans les entreprises (PABX – messagerie unifiée, ...). Elles ont lancé une offre spécifique d'immeubles intelligents intégrant les technologies sans fil type WIFI.

1.11.5. Des relais de croissance identifiés

Après le déploiement de grands backbones nationaux, le marché des télécoms se tourne vers la desserte des zones moins denses. L'initiative publique (Plan RESO 2007) prend le relais des opérateurs privés pour assurer une capillarité plus fine des réseaux tant au niveau de la téléphonie mobile que des réseaux filaires (couverture des « zones blanches »).

GINGER Télécoms accompagne les collectivités ayant engagé des déploiements d'infrastructures afin de réduire la « fracture numérique ».

L'émergence des technologies nouvelles nécessite la mise à niveau de réseaux existants (UMTS, ...), de nouveaux déploiements (Wi-Fi, ...), des expérimentations (satellite bidirectionnel, ...). GINGER Télécoms se positionne sur ces marchés à travers chacune de ses filiales en association avec les majors du secteur (constructeurs, opérateurs, intégrateurs, ...).

La présence du groupe à l'international favorise le positionnement des entités du pôle Télécoms sur les grands projets de déploiements des backbones nationaux (Afrique, Europe de l'Est) tant au niveau filaire qu'au niveau de la téléphonie mobile.